RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Haute-Savoie



Commune de CUVAT Mairie 1, place de l'Eglise 74350 CUVAT

PROCÈS-VERBAL

DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

Séance du 05 mai 2025

Le 05 mai 2025 à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal de CUVAT, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, la Salle Polyvalente, sur convocation en date du 28 avril 2025, effectuée en application de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Julie MONTCOUQUIOL, Maire.

Conseillers élus en fonction

15

Présents à l'ouverture de séance

08

🖔 La Maire : Julie MONTCOUQUIOL

🕏 Les Adjoints au Maire : Sandrine REBELLE

🔖 <u>Les Conseillers Municipaux</u> : Nadia DERRIEN-MOLLIER, Didier TERRIER, Emilie LAVOREL, Henri MASSON, François RIGNOT, Jacqueline SIMONOTTI

Absents excusés avec procuration

04

🖔 Jacques JAMES donne procuration à Didier TERRIER

🕏 Jacques COESNON donne procuration à Nadia DERRIEN-MOLLIER

\$\text{Philippe CLERJON donne procuration à Henri MASSON}

Martine LACROIX donne procuration à Julie MONTCOUQUIOL

Absents

03

∜ Jessica DA COSTA, Benoît CHAMOT, Aurélie HERPE

Quorum : 08 (majorité des Conseillers Municipaux en exercice). (n'entre pas dans le calcul du quorum le Conseiller Municipal empêché qui donne procuration pour voter en son nom) Le quorum est atteint avec 08 présents au moment de l'ouverture de la séance.

Ordre du jour :

- Désignation du Secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal de la réunion du 07 avril 2025
- Délibérations :
 - * n° 2025/05/01 : Affaires Générales Cession d'un barnum à titre gratuit par la Région Auvergne Rhône-Alpes
 - * nº 2025/05/02 : Finances Réhabilitation et extension de la Mairie Demande de subvention au titre du Contrat Région
 - * n° 2025/05/03 : Finances –Approbation de l'engagement de la Commune dans le dispositif Sy'nergies du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE) pour le projet de réhabilitation et extension de la Mairie
- * <u>n° 2025/05/04</u> : Ressources Humaines Approbation d'une convention de mise à disposition de personnel à titre onéreux auprès de la Commune de CERCIER
- * <u>nº 2025/05/05</u>: Ressources Humaines Services Périscolaires Année scolaire 2025/2026 Recrutement d'Adjoints Techniques Territoriaux
- * nº 2025/05/06 : Services Périscolaires Horaires et tarifs 2025/2026
- * nº 2025/05/07 : Services Périscolaires Approbation du règlement 2025/2026
- Jurés d'Assises 2026 Elaboration de la liste
- Commissions Communales
- Informations diverses
- Questions diverses.

Secrétaire de séance : Sandrine REBELLE.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 07 AVRIL 2025

Le Conseil Municipal adopte, à la majorité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 07 avril 2025.

DÉLIBÉRATIONS

Nº 2025/05/01: Affaires Générales – Cession d'un barnum à titre gratuit par la Région Auvergne Rhône-Alpes

Voix POUR: 12 Voix CONTRE: ---ABSTENTION(S): ---

<u>Nº 2025/05/02</u> : Finances – Réhabilitation et extension de la Mairie – Demande de subvention au titre du Contrat Région

Voix POUR: 09

Voix CONTRE: 03 (Philippe CLERJON, Henri MASSON, François RIGNOT)

ABSTENTION(S): ---

<u>N° 2025/05/03</u>: Finances —Approbation de l'engagement de la Commune dans le dispositif Sy'nergies du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE) pour le projet de réhabilitation et extension de la Mairie

Voix POUR: 09

Voix CONTRE : 03 (Philippe CLERJON, Henri MASSON, François RIGNOT)

ABSTENTION(S): ---

 $\underline{\mathbf{N^o~2025/05/04}}$: Ressources Humaines – Approbation d'une convention de mise à disposition de personnel à titre onéreux auprès de la Commune de CERCIER

Voix POUR : 12 Voix CONTRE : ---ABSTENTION(S) : ---

<u>Nº 2025/05/05</u>: Ressources Humaines – Services Périscolaires – Année scolaire 2025/2026 – Recrutement d'Adjoints Techniques Territoriaux

Voix POUR : 12 Voix CONTRE : ---ABSTENTION(S) : ---

Nº 2025/05/06: Services Périscolaires - Horaires et tarifs 2025/2026

Voix POUR: 09 Voix CONTRE: ---

ABSTENTION(S): 03 (Philippe CLERJON, Henri MASSON, François RIGNOT)

Nº 2025/05/07: Services Périscolaires - Approbation du règlement 2025/2026

Voix POUR : 11 Voix CONTRE : ---

ABSTENTION(S): 01 (François RIGNOT)

JURÉS D'ASSISES 2026

Dans le cadre de la procédure de désignation des jurés, un tirage au sort de trois personnes de plus de 23 ans, inscrites sur les listes électorales, a eu lieu en vue de l'établissement de la liste définitive par le Tribunal Judiciaire d'ANNECY.

COMMISSIONS COMMUNALES

1°/ Commission « Communication »

Présenté par Madame la Maire

La Commission s'est réunie le 28 avril 2025 et a traité des points suivants :

1.1. Gazette

Les articles finalisés de la prochaine gazette sont relus.

1.2. Livret d'accueil

Il a été mis en ligne sur le site internet de la Communees demandes de mise à jour de la part des entreprises ont été reçues. Elles vont être prises en compte.

Il va être distribué dans les nouveaux logements dans les prochains jours.

La prochaine réunion aura lieu le 13 mai 2025 à 16 heures.

2°/ Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière »

Présenté par Madame la Maire

La Commission s'est réunie le 22 avril 2025 et a traité des points suivants :

2.1. Etude sécurité routière (Route de Proméry/Chef-lieu)

La synthèse du retour des administrés est parcourue à la suite de la réunion publique du 24 mars 2025 avec le Cabinet EGIS.

Conformément aux propositions des administrés :

* le projet de la section urbanisée de la Route de Proméry est validé ;

* l'extension de la zone 30 du Chef-lieu va être étudiée ;

* le positionnement d'écluses et de coussins berlinois, Route du Murgier, va être étudié ;

* d'autres aménagements pour faire ralentir la circulation, voire limiter le trafic, vont être proposés.

2.2. <u>Di</u>vers

2.2.1. Vidéoprotection

Un rendez-vous a été fixé avec une entreprise le 06 mai prochain afin d'étudier la faisabilité technique.

2.2.2. Hygiène canine

La pause de distributeur de sacs avec poubelle va être étudiée.

La prochaine réunion aura lieu le 19 mai 2025 à 14 heures.

3°/ Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »

Présenté par Madame la Maire

La Commission s'est réunie les 08 et 17 avril 2025.

Urbanisme

Le détail des dossiers d'urbanisme est à retrouver dans la rubrique « Informations Diverses ».

4°/ Commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle »

Présenté par Monsieur Jacques COESNON

La Commission s'est réunie le 10 avril 2025 et a traité des points suivants :

4.1. Salle Polyvalente

4.1.1. Tarifs de location

Des nouveaux tarifs sont proposés par les membres de la Commission.

4.1.2. <u>Limitateur de son</u>

Un rendez-vous avec une entreprise est fixé au 24 avril 2025.

4.2. Pumptrack

Un Permis d'Aménager (PA) sera prochainement déposé.

La prochaine réunion aura lieu le 14 mai 2025 à 18 heures.

INFORMATIONS DIVERSES

Les informations sont présentées par Madame Julie MONTCOUQUIOL ou les élus concernés.

1º/ Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC)

1.1. Compétence « Gens du Voyage »

- ➤ Rappel du contexte de création d'une aire familiale des gens du voyage par le Grand Annecy en limite de territoire dans le PLUiHMB (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Mobilités Bioclimatique) de ce dernier :
 - * le 17 octobre 2024, parution, dans le Dauphiné Libéré, d'un article dans lequel Madame Frédérique LARDET, Présidente du Grand Annecy, mentionne un nouveau projet de terrain familial à SAINT-MARTIN-BELLEVUE (FILLIERE);

* trois courriels interrogeant Madame Frédérique LARDET sur le sujet ont été adressé les 27 novembre 2024, 1^{er} décembre 2024 et 13 décembre 2024 par Madame la Maire ;

* la délibération du Conseil Municipal de CUVAT du 13 janvier 2025, donnant un avis négatif au PLUi HMB du Grand Annecy, a été votée à l'unanimité ;

- * deux courriers recommandés ont été adressés les 18 décembre 2024 et 22 janvier 2025 au Grand Annecy, par Madame la Maire, afin d'obtenir une rencontre ;
- * une demande d'appui auprès de Madame Véronique RIOTTON, Députée de la 1ère Circoncription d'ANNECY, a été sollicitée par Madame la Maire le 22 janvier 2025 ;
- * un courrier recommandé a été adressé le 18 février 2025 à Monsieur Yves LEBRETON, Préfet de la Haute-Savoie, pour appuyer la demande de rencontre sur le sujet aux élus du Grand Annecy.
- Une réunion a eu lieu 14 avril 2025 à 16 heures à la CCPC en réponse aux différentes demandes d'informations de la part de Madame la Maire.

Étaient invités :

- * Madame Frédérique LARDET, Présidente du Grand Annecy;
- * Monsieur Jean-Pascal ALBRAN, Conseiller délégué aux gens du voyage du Grand Annecy ;
- * Madame Victoria HERNANDEZ, Cheffe du service habitat/gens du voyage du Grand Annecy;
- * Monsieur Christian ANSELME, Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire et à la préservation des espaces naturels, Maire de FILLIERE ;
- * Monsieur Xavier BRAND, Président de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES.

Étaient présents :

- * Monsieur Jean-Pascal ALBRAN;
- * Madame Victoria HERNANDEZ;
- * Monsieur Christian ANSELME;
- * Monsieur Christian ROPHILLE, Maire délégué de SAINT-MARTIN-BELLEVUE ;
- * Madame Julie MONTCOUQUIOL, Maire de CUVAT;
- * Monsieur Jacques JAMES, Maire-Adjoint de CUVAT.

Les informations annoncées par les élus du Grand Annecy sont les suivantes :

• « Le projet porte sur l'installation d'une famille, déjà ciblée et reconnue comme sans problème, composée de six caravanes.

La construction comportera une pièce commune d'une vingtaine de m^2 et un bloc sanitaire ; les caravanes restant le lieu principal « de résidence ».

Un environnement paysager sera mis en place permettant l'insertion dans le paysage.

Toute installation d'une autre famille n'est pas à envisager car ce n'est pas le souhait, ni la volonté de ces familles.

La scolarisation des enfants aura lieu à l'Ecole de SAINT-MATIN-BELLEVUE, établissement qu'ils ont déjà fréquenté.

- Les étapes à concrétiser sont :
 - l'approbation de la révision du PLUi HMB, envisagée pour décembre 2025 ;
 - une fois les recours purgés, l'étape suivante portera sur la rédaction du cahier des charges du projet ;
 - le terrain retenu se situant en zone N (naturelle), une étude environnementale sera certainement exigée par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe). Cette étude nécessite de prendre en compte la situation environnementale tout au long de quatre saisons ;
 - en cas d'avis favorable, la négociation avec le propriétaire du terrain débutera. »

Madame la Maire a sollicité le positionnement de la CCPC sur le PLUiHMB du Grand Annecy et, plus particulièrement, sur l'aire familiale des gens du voyage.

1.2. Conseil Communautaire du 22 avril 2025

Ont notamment été traités les points suivants :

- frais de participation des familles à l'organisation des transports scolaires pour l'année 2025/26 ;
- approbation du Plan de Mobilité Simplifié ;
- convention de partenariat et de prestation avec la médiation de l'eau ;
- débat sur le rapport d'observations définitives arrêtées par la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES.

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le 27 mai 2025.

2º/ Urbanisme

Il est rappelé que les dossiers d'urbanisme sont portés à la connaissance du public :

* par affichage en Mairie de l'avis de dépôt et de la décision rendue ;

- * par consultation auprès du secrétariat de Mairie à l'issue de l'instruction et dès lors que la décision a été rendue.
- 2.1. <u>Permis de Construire</u>
 * Dossier CRISTOFARO Céline pour construction d'un garage et d'une cave en sous-sol parcelles cadastrées section A n° 3167-3189-3193 1604, route de Ferrières
 - → rejet tacite pour incomplétude le 14/04/2025
 - * Dossier COURTADE Cécile pour construction d'une maison individuelle passive parcelles cadastrées section A n° 3419-3435 Route de Burgaz
 - → classé sans suite le 09/04/2025
 - * Dossier LAVOREL Donat pour réhabilitation d'un bâtiment avec création de trois logements parcelles cadastrées section A n° 1431-4107-4110-4115-4116-4153 32, chemin des Genoux
 - → refus le 09/04/2025

- * Dossier LAVOREL Roger pour réhabilitation d'un bâtiment avec création de deux logements parcelles cadastrées section A n° 4100-4103-4106-4113 − 32, chemin des Genoux → refus le 09/04/2025
- * Dossier CHOMEL-de-JARNIEU Julien/Andréa pour construction d'une maison individuelle parcelles cadastrées section A n° 3328-3331 − Chemin des Ecoliers (Lotissement La Buissonière) → refus le 08/04/2025
- * Dossier HUBBLE Thomas pour construction d'un abri de voiture parcelle cadastrée section A n° 3564 − 347, route de Ferrières (Lotissement Le Marais) → accord le 17/04/2025
- 2.2. Permis de Construire Modificatif
 - * Dossier CACCIOLA Didier/AMARAL MARTINS Suzanne pour construction d'une piscine parcelle cadastrée section A n° 3913 69, chemin de Chantemerle (Lotissement Belle Vue)

→ refus le 21/03/2025

- 2.3. Déclarations Préalables
 - * Dossier DUFFOUG Cédric pour création d'un balcon et d'une ouverture parcelles cadastrées section A n° 3332-3966 118, chemin des Ecoliers (Lotissement La Buissonière)

→ sans opposition le 01/04/2025 après réception de pièces complémentaires

* Dossier SOLELY, représentée par Monsieur Louis BARIATTI, pour installation de douze panneaux photovoltaïques

parcelles cadastrées section A n° 3297-3300 – 125, route de Tettachenaz

 \rightarrow sans opposition le 01/04/2025

- * Dossier TALTAVULL Renaud pour construction d'un abri voiture (sur gravier existant) accolé à la maison parcelles cadastrées section A n° 3756-3762-3794 − 301, route de Cluchina (Lotissement Lacuma) → sans opposition le 09/04/2025
- * Dossier LAMIRAUX Freddy pour installation de quatorze panneaux photovoltaïques parcelles cadastrées section A n° 2641-2644 1152, route de Ferrières

→ sans opposition le 16/04/2025

* Dossier TERRIER Françoise, représentante de la SCI KPS, pour ravalement de la façade parcelles cadastrées section A n° 2496-2497-3220 – 201, route des Lavorel

 \rightarrow sans opposition le 16/04/2025

* Dossier HUBBLE Thomas pour construction d'un abri de voiture parcelle cadastrée section A n° 3564 – 347, route de Ferrières (Lotissement Le Marais)

 \rightarrow opposition le 16/04/2025

2.4. Déclaration Préalable modificative

* Dossier PRICOP Alina/CLAIN Mihail pour modification de l'emplacement du garage et des ouvertures parcelle cadastrée section A n° 3161 – 75, chemin des Ecoliers (Lotissement Les Eglantines)

 \rightarrow sans opposition le 28/03/2025

2.5. Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Une visite a eu lieu le 10 avril dernier.

Un dossier a été déposé le 15 avril 2025. La visite va être planifiée

2.6. Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

* parcelles cadastrées section A n° 1478-2442 – 530, route de Mandallaz

→ la Commune n'exerce pas son droit de préemption

* parcelles cadastrées section A n° 4085-4086-4087-4089 – Route de Burgaz (Résidence Orizon)

→ la Commune n'exerce pas son droit de préemption

3°/ Permanences des Elus

Il est rappelé qu'elles ont lieu le dernier samedi matin du mois. Aucune demande de rendez-vous durant le mois d'avril 2025.

4°/ Programme « Villages d'avenir »

La Commune du CUVAT a été déclarée lauréate du programme « Villages d'avenir » pour les projets suivants :

- gestion des flux routiers dans le Centre bourg ;

- réhabilitation thermique et agrandissement de la Mairie;

- installation de maraîchers avec une problématique de bail communal et de pression de l'agriculture conventionnelle. Porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoire (ANCT), « Villages d'Avenir » est l'une des mesures phare du programme « France Ruralités » lancé en juin 2023. Elle vise à accompagner les Maires de Communes de moins de 3.500 habitants à concrétiser leur projet d'investissement dans le respect des enjeux de transition écologique.

5°/ Finances

5.1. Subventions aux associations

Le Comité des Fêtes, l'Ecole de CUVAT, l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), la Chorale Nuances et Cuvat CinéLivres ont adressé leurs remerciements aux membres du Conseil Municipal pour l'octroi de subventions lors du vote du Budget Primitif 2025.

5.2. <u>Subvention de la Région « Bonus Relance 2021 »</u>
En l'absence du dépôt de l'achèvement des travaux du projet bâtiment scolaire-périscolaire par la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES, Maître d'Ouvrage, les 10 % restant de la subvention régionale ne seront pas versés à la Commune de CUVAT, soit un montant de 10.000 euros.

6°/ Personnel communal

Le Conseil Municipal félicite le nouvel agent technique pour son travail sur les espaces verts et les bâtiments communaux.

7º/80ème anniversaire de la victoire de 1945

La cérémonie du 08 mai aura lieu à 10h15 devant le Monument aux Morts.

QUESTIONS DIVERSES

- 1º/ Monsieur François RIGNOT interroge sur l'absence d'évolution des tarifs des services périscolaires, notamment en lien avec la probable augmentation du coût des repas pour l'année à venir.
 Madame la Maire répond que le marché public de la restauration scolaire arrive à son terme et qu'un nouveau marché est en cours de rédaction. Les tarifs des repas ne seront connus qu'après réception des offres et négociation avec le futur prestataire. Nous avons fait le choix d'attendre la finalisation du marché avant d'appliquer de nouveau tarif.
- 2º/ Monsieur Didier TERRIER interroge sur la présence d'un élu de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC) lors de la réunion avec le Grand Annecy sur le projet de l'aire familiale des gens du voyage dans les locaux de la CCPC. Madame la Maire répond qu'aucun élu de la CCPC n'était présent.
- 3°/ Monsieur François RIGNOT demande qu'elles ont été les réponses faites par Mesdames Frédérique LARDET, Présidente du Grand Annecy et Véronique RIOTTON, Députée, aux sollicitations de Madame la Maire. Madame la Maire répond qu'à ce jour, elle n'a pas reçu de suite à ces sollicitations.
- 4°/ Monsieur François RIGNOT demande quand auront lieu les attributions des commodats.

 Madame la Maire indique que la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA), qui détermine les rangs des autorisations d'exploiter, aura lieu début juin. Les attributions se feront après.
- 5°/ Monsieur François RIGNOT demande où en est l'attribution du local d'activité. Madame la Maire précise qu'Initiative Genevois ne rédige plus l'annonce mais se charge uniquement de sa diffusion. Par ailleurs, elle indique avoir été contactée par des médecins à la recherche d'un local. Une étude est en cours concernant les modalités d'installation d'un cabinet médical (conditions de mise à disposition, conformité aux normes, travaux nécessaires, etc...). Des échanges sont en cours avec le Conseil de l'Ordre des Médecins et l'ARS (Agence Régionale de Santé).

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le lundi 02 juin 2025 à 20 heures

Séance levée à 20h49.

LA MAIRE Julie MONTCOUQUIOL

LA SECRÉTAIRE Sandrine REBELLE

Level &